

Le gouvernement et l'AQOCI entament une réflexion commune sur la création d'une Agence québécoise de solidarité internationale

QUÉBEC, le 6 février 2013 – Le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur (MRIFCE), M. Jean-François Lisée, et le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, à la Francophonie canadienne et à la Gouvernance souverainiste, M. Alexandre Cloutier, accompagnés du président de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), M. Denis Labelle, ont annoncé aujourd'hui la création d'un comité conjoint ayant le mandat de réfléchir à ce que devrait être une Agence québécoise de solidarité internationale (AQSI).

Les orientations adoptées par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au cours des dernières années ont contribué à la décision de mettre sur pied ce groupe de travail. « L'ACDI est devenue étroitement intégrée à la stratégie de développement économique du gouvernement canadien. Les valeurs qui ont traditionnellement guidé les politiques canadiennes de développement international, et qui étaient partagées par le Québec, se sont progressivement transformées. La notion de solidarité internationale y apparaît de plus en plus marginalisée », a indiqué le ministre Lisée. « Nous tenons à ce que notre action en matière de coopération internationale reflète nos valeurs et nos priorités. Ce comité évaluera comment la création d'une agence québécoise de solidarité internationale nous permettrait de nous rapprocher de cet objectif », a ajouté le ministre Lisée.

Le milieu québécois de la solidarité internationale est confronté à une situation de plus en plus difficile. C'est pourquoi le président de l'AQOCI, Denis Labelle, se réjouit de la mise en place de ce comité conjoint : « La solidarité est une valeur fondamentale au Québec. Depuis des décennies, les organismes de solidarité et de coopération internationale au Québec ont développé une expertise unique et des partenariats porteurs avec les organisations de la société civile des pays du Sud. Une AQSI permettrait au Québec d'accroître son engagement tout en continuant de privilégier un mode d'intervention fondé sur le respect et l'équité. »

Une AQSI permettrait au Québec de réaliser ses propres initiatives de développement en faisant valoir l'approche de coopération québécoise qui se base, entre autre, sur des principes de respect et de véritable partenariat. « L'un des objectifs du comité de travail est d'examiner la possibilité de récupérer notre juste part de l'aide publique au développement pour que le Québec devienne le maître d'œuvre de son action en matière de coopération internationale. C'est exactement le genre de geste que nous poserons dans le cadre de la gouvernance souverainiste, chaque fois que les intérêts du Québec le requerront », a ajouté le ministre Cloutier.

C'est tout naturellement que le MRIFCE et l'AQOCI ont choisi de collaborer pour la réalisation de ce projet. Le gouvernement du Québec et l'AQOCI entretiennent une

relation de partenariat depuis plus de trente ans. L'AQOCI est un acteur de premier plan pour animer la réflexion et sensibiliser la population québécoise aux enjeux liés à la coopération internationale. De nombreux acteurs québécois en matière de solidarité internationale seront également consultés dans le cadre des travaux de ce comité dont le rapport est attendu pour la fin de l'année 2013.

– 30 –

Source :

Christine Fréchette
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Relations
internationales, de la Francophonie et du
Commerce extérieur et ministre
responsable de la région de Montréal
Téléphone : 418 649-2319

Jean Briand
Attaché de presse
Cabinet du ministre délégué aux
Affaires intergouvernementales
canadiennes,
à la Francophonie canadienne
et à la Gouvernance souverainiste
Téléphone : 418 321-0992

Information :

Élisabeth Cloutier
Chargée des communications
Association québécoise des organismes de
coopération internationale (AQOCI)
514 871-1086 ext. 205
514 883-9975 (cellulaire)

Frédéric Denoncourt
Conseiller en communications
Ministère des Relations internationales,
de la Francophonie
et du Commerce extérieur
Téléphone : 418 649-2400 ext. 57101